

## SEMINAIRE - ACTION REFERENT RADICALISATION

4 et 5 avril 2019

22 places disponibles

Fédération hospitalière de France - 1 bis, rue Cabanis - 75014 Paris



### CONTEXTE

Le plan national de lutte contre la radicalisation on violente et les filières terroristes, présenté par le Ministre de l'intérieur en avril 2014, fait de la prévention de la radicalisation un des axes important de ce plan.

La radicalisation de personnes ayant accès aux établissements de santé peut mettre en danger la sécurité de ces établissements. Il convient donc d'être attentif à ce phénomène et de mettre en place les mesures de prévention prévues dans l'instruction aux ARS du 8 janvier 2016 et dans la circulaire du Premier ministre du 13 mai 2016.

Aussi, conformément au Plan de sécurisation des établissements de santé (PSE) du 4 novembre 2016, tous les établissements doivent mettre en place une politique de prévention contre les phénomènes de radicalisation.

Le gouvernement à ainsi renforcer son action à travers le nouveau plan national de prévention de la radicalisation annoncé par le Président de la République le 23 février 2018.

**Dans ce cadre, les responsables d'établissement doivent** ainsi d'une part réaliser des actions de sensibilisation au sein de leurs établissements et organiser en interne la gestion à travers un réseau de référent radicalisation afin de prendre en compte et appliquer des actions précises comme :

- Identifier les risques liés aux phénomènes de radicalisation;
- Savoir établir un dossier d'alerte afin de transmission des informations;
- Connaître le rôle que le personnel peut être amené à jouer dans la prise en charge médicale et le soutien psychologique des individus radicalisés, en voie de radicalisation ou de leurs familles.

### OBJECTIFS

Ce séminaire action se déroule sur deux jours afin de donner les connaissances et les outils nécessaires aux futurs référents radicalisation conformément aux directives indiquées par les ARS.

- Les phénomènes de radicalisation
- Signes objectifs de radicalisation.
- Gestion de problématique rencontrée (incident, signalement)
- Conseil et assistance aux responsables de direction
- Etre l'interlocuteur avec les services spécialisés (Police, Gendarmerie et Préfecture) (PSE)
- Veille et campagne d'information sur ces thématiques (Prévention)
- Animation d'un groupe pour la « Prévention de la radicalisation » (PSE)
- Ecoute et suivi social des familles
- Identification des situations de menace
- Lutte contre la discrimination

### INTERVENANT

**CHEMS AKROUF** est un expert international en Intelligence Stratégique, Sécurité de l'information, des biens et des personnes. Actuellement, Chems Akrouf conseil et accompagne les structures publics et privés, dans le cadre de mise en œuvre de processus global de prévention contre la radicalisation au sein de son cabinet CA CONSEIL. Il est titulaire d'un DU de psycho-criminalistique, d'un master 2 de journalisme et d'un MBA en Science de la communication et de l'information.

SPH Campus - 1bis, Rue Cabanis 75014 Paris – [sphcampus@sphconseil.fr](mailto:sphcampus@sphconseil.fr)

– SIRET 509 342 226 00016 – N° Formateur : 11754382775

Durée : 2 jours

9h30 à 17h30

#### Publics :

- Directeurs
- Médecins
- Cadres
- Référents qualité et gestion des risques

#### Méthode :

Dispenser un contenu théorique modéré privilégiant la réponse aux questions des participants

Apporter les connaissances requises au moyen d'un débat collectif de situations

#### Intervenant :

Chems AKROUF

#### Tarif (net de TVA) :

980,00 €

par personne  
(Déjeuners inclus)

#### SPH Conseil :

N° déclaration  
d'organisme de  
formation : 11754382775

#### Inscriptions et information :

Pascal CHRISTIN  
01.44.06.85.24

[sphcampus@sphconseil.fr](mailto:sphcampus@sphconseil.fr)  
[www.sphconseil.eu](http://www.sphconseil.eu)

#### Certifiés



N° 0035294

